

Madame, Monsieur,

Nous, citoyennes et citoyens, vous interpellons au sujet du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes.

Vous n'ignorez sans doute pas l'existence d'une contestation de ce projet depuis quarante ans. **Ce projet est écologiquement, économiquement, socialement et humainement aberrant** et gangrené par de grands groupes industriels et des **conflits d'intérêt public-privé** (voir le CV de Mr Bernard Hagelsteen, ancien préfet de Loire Atlantique.).

L'Etat fait preuve d'une extrême violence sur le site de Notre Dame des Landes, en Loire Atlantique, où doit être construit à partir de juin 2013 un nouvel aéroport. Depuis presque deux mois, l'Etat procède à l'expulsion manu militari, des occupants présents pacifiquement depuis 3 ans sur les lieux, prétextant une opération de nettoyage, alors que les travaux doivent être entrepris par la société privée VINCI. **Les opposants au projet sont des propriétaires, des habitants de la région, des agriculteurs, des militants venus sur les lieux en signe de soutien mais aussi, des membres du personnel aérien, des élus locaux** telle que la maire de Bougenais où est l'actuel aéroport, ou encore des personnes membres de l'ACIPA (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport).

Le conflit entre les occupants de Notre-Dame des Landes et les forces de l'Etat ralliées à Vinci constitue une **escalade à la fois dangereuse et inutile**. Elle mène à une confrontation directe entre une population excédée par le déploiement policier et les forces de l'ordre. Ces derniers utilisent des moyens violents, tels que les flashballs et les grenades assourdissantes dont chacun connaît les risques qu'il induit, tant pour les agents de l'Etat que pour les manifestants. Des blessés sont à déplorer (Voir la lettre ci-jointe Stéphanie L, Médecin présent à notre dame des Landes les 24 et 25 novembre 2012 adressée à Mr le préfet de Loire-atlantique), tout comme des terres agricoles ont été saccagées. Escalade aussi inutile, car **aucune urgence ne justifie la destruction des bâtiments occupés et la mise à sac de la zone par l'Etat pour le compte d'un concessionnaire privé**. Les travaux ne devant commencer qu'en Juin 2013, il semble illégitime et injustifié d'agir avec cet empressement.

Vouloir construire cet aéroport avec tant de précipitation semble contradictoire avec la volonté du gouvernement de redéfinir les priorités du SNIT (Schéma national des infrastructures de transport). Il paraît pertinent de se demander **pour quelles raisons ce projet d'aéroport échapperait à un ré-examen**. Il est judicieux de rappeler que **François Hollande a promis qu'il laisserait aboutir toute les procédures de recours**. Or les promesses électorales de l'actuel Président de la République semblent bien éloignées des faits.

**Nous en appelons au retour à la raison, autrement dit, à la cessation immédiate des interventions policières** en vous adressant une mise en garde éclairée quant aux risques que comportent ce jusqu'au boutisme. La question de l'utilité publique du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes doit pouvoir être abordée dans la sérénité, tout en sachant que ce projet est contesté de façon juridique depuis une quarantaine d'années.

D'autres recours seront toutefois engagés prochainement, notamment si le Préfet engage des arrêtés de travaux sans tenir compte des réserves émises par la commission d'enquête chargée d'examiner le respect de la loi sur l'eau.. Celle-ci émet de grandes réserves portant sur le non respect de la loi sur l'eau et sur les compensations écologiques. De plus, l'ACIPA et le CEDPA(Collectif d'Elus Doutant de la Pertinence de l'Aéroport) ont saisis le 24 Octobre 2012 la commission des pétitions du parlement européen sur le non respect des directives européennes suivantes: la directive sur l'évaluation des incidence sur l'environnement, la directive cadre sur l'eau et les directives oiseaux et habitats. Enfin, les aides publiques accordées aux promoteurs du projet sont de 44% du budget, ce qui peut porter atteinte au droit européen de la concurrence.

Aussi, nous en appelons à vous afin que vous interveniez tant auprès du Premier ministre que du Président de la République. Pour notre part, nous avons créé depuis maintenant deux mois un comité de soutien local dans le Puy-De-Dôme. **Nous souhaiterions que ces débats soient menés avec calme et collaboration, sans tensions ni heurts**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur les sincères et respectueuses salutations militantes de chacun des membres de notre comité.